

Ce procès-verbal est sujet à changements et sera soumis pour approbation lors du prochain conseil de quartier.



CONSEIL DE QUARTIER no 5 SECTEUR VAL-SENNEVILLE

*COMPTE RENDU de la rencontre tenue le 23 février 2022
à 19 h, à la salle communautaire de Val-Senneville au
656, route des Campagnards*

PRÉSENCES :

M. Jean St-Jules, conseiller municipal du district no. 5 et président du conseil de quartier
Mme Janique Boutin, conseillère de quartier
M. Réginald Béland, conseiller de quartier
M. Stéphane Dénommmé, conseiller de quartier
M. Jean Simard, conseiller de quartier
M. Frédéric Bisson, agent administratif aux communications pour la ville de Val-d'Or

ABSENCES :

M. Michel Blouin, conseiller de quartier
M. Gino Pallagrossi, conseiller de quartier

Invité :

M. Simon Lampron, Superviseur parcs et espaces verts pour la ville de Val-d'Or

ASSISTANCE : une personne

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

M. Jean St-Jules, conseiller municipal du district no. 5 et président du conseil de quartier de Val-Senneville, souhaite la bienvenue aux gens présents. Il procède ensuite à l'ouverture de la rencontre. Il est 19 h 10. Il débute en se présentant rapidement puisqu'il s'agit de sa première rencontre avec ses conseillers de quartier.

2- Lecture de l'ordre du jour de la séance du 23 février 2022

Le président effectue la lecture de l'ordre du jour. Lecture faite, il est proposé par M. Réginald Béland, appuyé de M. Stéphane Dénommmé, de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2022-02-01

3- Lecture et suivis du procès-verbal de la rencontre du 22 septembre 2021

Une lecture du procès-verbal est réalisée par Monsieur St-Jules, tout en donnant directement suite aux points abordés lors de la dernière séance du conseil.

Suivis :

- a) **Budget restant** : 500\$ du budget de 2021 accordé au conseil de quartier pour les sports et loisirs dans le quartier n'était toujours pas utilisé lors de l'arrivée de M. St-Jules. Malheureusement, celui-ci n'a pas pu avoir plus de précisions à ce sujet en 2021. L'année budgétaire étant terminée, ce 500\$ n'est plus utilisable;
- b) **Document sur les conseils de quartier** : M. St-Jules informe les conseillers qu'il désire avoir une réflexion au sujet des impacts et de la pertinence des conseils de quartier ainsi que des mécanismes de suivi;

- c) **Budget fonctionnement 1250\$** : Suite à la discussion de la dernière assemblée de 2021, un budget de 1250\$ a été alloué au Comité des loisirs de Val-Senneville dans l'objectif d'acheter des panneaux latéraux pour leur chapiteau. Le conseil avait préalablement pris cette décision en septembre 2021 puisque les élections et la fin d'année approchaient et qu'il fallait l'utiliser avant la fin de l'année budgétaire de 2021 à la ville de Val-d'Or;
- d) **Cinémomètre** : Ce dossier est clos pour le moment.

Lecture faite, il est proposé par M. Stéphane Dénommmé, appuyé de M. Réginald Béland, de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2022-02-02

4- Parc Polyval : Présentation de M. Simon Lampron

Les membres du conseil discutent de l'avancement du projet Parc Polyval lors des dernières années. M. Jean St-Jules, qui en est à sa toute première assemblée, assure qu'il a bien l'intention de faire les suivis nécessaires afin que les travaux évoluent davantage. Il ajoute même que c'est pour aller dans cette direction qu'il a invité M. Simon Lampron à venir rencontrer ses conseillers afin de clarifier certains éléments.

M. St-Jules a eu une conversation avec M. Ian Bélanger de la ville de Val-d'Or et celui-ci lui a remis un projet d'implantation pour le parc Polyval.

M. St-Jules indique qu'il va aborder le sujet avec les responsables afin que le dossier chemine. Il ajoute qu'il est important qu'une surface soit réservée pour un stationnement afin que le parc ne soit pas seulement simple accessible aux citoyens de Val-Senneville, mais aussi à tous les autres quartiers de la ville de Val-d'Or.

Mme Stéphanie Dubé, une citoyenne qui participe à l'assemblée, avance que l'espace prévu pour le parc Polyval est idéale et qu'il y a en effet assez d'espace pour intégrer un stationnement.

Il reste à faire une recherche dans le but de confirmer à qui appartient le terrain de l'ancien parc Polyval situé entre le Chemin Val du repos et le Chemin de la Promenade, ce que s'engage à faire M. St-Jules d'ici la prochaine rencontre. M. Jean Simard propose que cette recherche aille bien lieu, appuyé par Mme Janique Boutin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2022-02-03

5- GLISSADE

M. St-Jules et M. Béland aborde la présence d'une glissade de neige dans le parc BMX qui se fait grâce à la ville lors du déneigement de la cour d'école.

M. Lampron indique qu'une demande devra être faite si Val-Senneville désire en avoir une l'an prochain mais affirme également que des assureurs ont confronté Val-d'Or à ce sujet. Ce projet n'est par conséquent pas confirmé et des démarches devront être mises de l'avant par rapport à l'entretien de la glissade. M. Lampron croit que la présence de bénévoles et de responsables sera nécessaire si Val-Senneville veut sa glissade. M. St-Jules avance qu'il va vérifier les possibilités et les nécessités pour la mise en marche de ce projet et faire un suivi lors de la prochaine assemblée.

6-Parc BMX : demande pour une clôture de fer

Une demande est faite par les membres du conseil pour obtenir une clôture en fer autour du parc BMX pour protéger les installations puisque des motoneiges et autres véhicules se permettent d'y circuler. M. Lampron explique au conseil la procédure à suivre pour bien faire les choses selon les budgets établis et la main d'œuvre disponible.

Il est proposé par M. Réginald Béland, appuyé par M. Stéphane Dénommmé, de demander l'installation d'une clôture en fer autour du parc pour assurer sa préservation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2022-02-04

7- ACCÈS SÉCURISÉ POUR PARC BMX

M. Béland avance aussi le manque de sécurité pour l'accès entre le parc BMX et l'école. Les autres membres du conseil partagent cette opinion.

Il est donc proposé par M. Béland, appuyé par M. Simard, de sécuriser l'accès entre l'école et le parc BMX et de transmettre cette demande de jonction d'accès au Comité consultatif en circulation (CCC).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2022-02-05

8- DEMANDE D'UN MODULE DE JEU SUPPLÉMENTAIRE AU PARC BMX

M. Lampron suggère de joindre le département des Permis et inspections de la ville de Val-d'Or, qui travaille conjointement avec le CCC. Il y a peu de modules au parc BMX et M. Lampron indique que s'ils veulent en obtenir un, une demande doit être faite puisque ce n'est pas le département Sport et plein air qui décide de l'endroit où ceux-ci seront installés. La demande sera ensuite à évaluer par la ville de Val-d'Or.

9-Élections et/ou renouvellement de mandats des conseillers de quartier

Les mandats des membres du conseil étant tous expirés, une période d'élection est donc déclenchée par M. St-Jules, président de l'assemblée de quartier. Il est ainsi proposé par M. Stéphane Dénommé, appuyé par M. Jean Simard, d'ouvrir une période d'élection.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2022-02-06

Les conseillers présents énoncent chacun leur tour un avis d'intérêt à renouveler leurs mandats. Les candidats sont tous élus par acclamation. M. Gino Palagrossi, absent, entre en contact par voie téléphonique avec un membre présent au conseil et propose à son tour un avis d'intérêt. M. Michel Blouin étant absent depuis plusieurs séances d'affilées n'est pas en mesure de renouveler son mandat. Une citoyenne présente, Mme Stéphanie Dubé, offre sa candidature au poste récemment libre et est élue par acclamation.

M. Simard, M. Pallagrossi et M. Dénommé héritent d'un mandat d'un an. M. Béland, Mme Boutin et Mme Dubé héritent d'un mandat de deux ans.

M. Simard, appuyé par M. Dénommé, propose la clôture de la période d'élection et demande la transmission de la liste des conseillers nouvellement élus au conseil municipal afin qu'il entérine leur désignation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2022-02-07

10-Budget du Conseil de quartier

- a) **Budget d'animation Loisirs** : Le conseil de quartier de Val-Senneville reçoit chaque année un budget de 3000\$ à consacrer aux loisirs, aux sports, aux activités, etc. Les membres ont une discussion sur ce qu'il aimerait faire de ce montant. M. Réginald Béland lance l'idée de l'offrir au Comité des loisirs de Val-Senneville puisque c'est lui qui organise un grand nombre d'activités pour les habitants du village tout au long de l'année.

Il est donc proposé par M. Réginald Béland, appuyé par M. Jean Simard, de verser 3000\$ au Comité des loisirs de Val-Senneville dans le but de les assister monétairement dans la réalisation de leurs activités publiques.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2022-02-08

- b) **Budget de fonctionnement du conseil de quartier** : De plus, en ce qui concerne le budget de fonctionnement de 1250\$ offert au conseil en vue de la réalisation de ses assemblées, les

conseillers se positionnent sur l'utilisation qu'ils feraient de ce montant. M. St-Jules suggère quelques possibilités pour l'utilisation de ce budget afin de rendre les assemblées plus attractives pour la participation citoyenne.

Il est finalement proposé par Mme Stéphanie Dubé, appuyé par Mme Janique Boutin, d'utiliser une partie de ce montant pour acheter une cafetière et des beignes pour distribuer aux participants de la prochaine assemblée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2022-02-09

M. St-Jules, s'occupera ainsi personnellement d'acheter une cafetière d'ici la prochaine rencontre.

11-Suivis et varia

- a) **Travaux dans le quartier** : Le président donne de l'information sur les travaux qui ont eu lieu dans le quartier.

Mme Stéphanie Dubé propose un réasphaltage pour la rue de la Promenade puisque la circulation s'y fait difficilement. Cette proposition est appuyée par Mme Janique Boutin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2022-02-10

- b) **Patinoire** : La patinoire de Val-Senneville sera rénovée lors de l'année 2022 avec de nouvelles bandes et une nouvelle surface. Plus d'informations suivront lors des prochaines rencontres.
- c) **Stationnement** : Un autre objectif de l'année 2022 est de niveler le stationnement du centre communautaire de Val-Senneville pour éviter son inondation;

12-Affaires nouvelles - Questions et interventions du public

Aucune demande supplémentaire.

13-Date de la prochaine assemblée

La prochaine rencontre du conseil de quartier aura lieu le 13 avril 2022 à 19 h, à la salle communautaire de Val-Senneville au 656, route des Campagnards.

14-Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Réginald Béland, appuyé par M. Jean Simard, de lever la séance. Il est 21 h 10.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2022-02-11

FRÉDÉRIC BISSON
Secrétaire d'assemblée